

L'INFO - PARENTS

Le bulletin de communication parents-école de l'école secondaire du Mont-Bruno

Édition 2024-2025 | 6 janvier 2025

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Je vous remercie de prendre connaissance de ces quelques messages.



Robert D'Aquila
Directeur

DATES IMPORTANTES

Voici quelques dates importantes à retenir :

Prochains évènements	
Du 7 novembre au 7 février 2025	2 ^e étape du calendrier scolaire
6 janvier 2025	Journée pédagogique pour force majeure
7 janvier 2025	Retour en classe pour les élèves
22 janvier 2025	Rencontre du Conseil d'établissement
24 janvier 2025	Journée Internationale de l'éducation
27 janvier 2025	Journée pédagogique – congé pour les élèves
3 au 14 février 2025	Période officielle d'inscription 2025-2026

AFFAIRES NOUVELLES

INFORMATIONS AUX PARENTS DES ÉLÈVES FINISSANTS

Voici quelques informations à retenir pour les parents d'élèves finissants :

ALBUM

- L'achat se fera dès la mi-janvier
- Vente : via la plateforme Lepointdevente.com
- Remise : en juin
- Aucune possibilité d'achat après la date prévue

BAL

- Date : 26 juin 2025
- Endroit : Corporation du Fort Saint-Jean à St-Jean-sur-Richelieu
- Mise en vente des billets : en avril
- Réception des billets et du bracelet : en juin
- Vente : via la plateforme Lepointdevente.com
- Sélection des tables : en avril

REMISE DES DIPLÔMES

- Date de l'événement : 6 juin 2025
- Location de la toge + achat du mortier : fin janvier
- Achat des billets parents : en mai
- Vente : La location de la toge et la vente des billets aux parents se fera via la plateforme Lepointdevente.com. Porter attention à la date, il s'agit de 2 actions distinctes pour un seul événement.

Attention : Étant donné le grand nombre de finissants et la capacité d'accueil du chapiteau, seulement 2 billets seront disponibles par enfant, et ce, même pour les familles séparées.

Il sera important de vous assurer que vous recevez les courriels de la secrétaire de niveau 5^e secondaire et ainsi éviter de manquer la transmission des informations importantes. Dans les prochains mois, plusieurs courriels vous seront envoyés pour vous informer des événements à venir en lien avec les finissants, ainsi que les examens ministériels. Soyez à l'affût !

OFFRE DE SERVICES - SEXOLOGIE COMMUNAUTAIRE - TERRITOIRE CLSC SAMUEL DE CHAMPLAIN ET CLSC ST-HUBERT

Vous trouverez ici-bas l'information pertinente et à jour au sujet de la sexologie communautaire « Sexualité & Influence\$ » transmise par le service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL).

SEXOLOGIE COMMUNAUTAIRE

SEXUALITÉ ET INFLUENCES
Promotion des rapports sains et égaux

Pour qui?

- Jeunes de 12 à 25 ans et les intervenant.es
- Milieu de vie des jeunes (MDJ, CJE, foyers de groupe, cité-ados, etc.)
- Territoire du CLSC Samuel-de-Champlain et CLSC St-Hubert (RLS de Champlain)

Pourquoi?

Améliorer la santé sexuelle des jeunes

- Difficultés relationnelles
- Sphère de l'intimité
- Relations amoureuses saines et égaux
- Sexualité positive
- Réponse aux questions concernant la sexualité
- Etc.

Comment?

Intervention de proximité

- Répondre aux besoins des jeunes liés à la sexualité
- Accompagnement & référencement
- Présence dans les milieux
- Soutenir les intervenant.es
- Interventions informelles
- Activités de sensibilisation et de prévention
- Rencontres individuelles

Important

- Service confidentiel
- 438 543-4065
- sexologiecommunautaire@gmail.com

PÉRIODE OFFICIELLE D'INSCRIPTION 2025-2026

La période officielle d'inscription à l'école pour l'année scolaire 2025-2026 se tiendra du 3 au 14 **février 2025**. Plus d'informations sont disponibles au lien web suivant :

<https://csp.ca/ressources-parents/admission-et-inscription/>.

Voici un résumé des étapes à suivre :

- Se connecter à portailparents.ca (voir le pas-à-pas pour créer un compte dans le Portail Mozaïk)
- Dans la section inscription, sélectionner « Réinscrire à l'école » et remplir le formulaire électronique
- Après avoir confirmé l'inscription, retourner dans la section inscription et choisir « Compléter le choix de cours ».

RAPPEL(S)

RENTRÉE SCOLAIRE DE JANVIER

Le retour en classe se fera pour les élèves de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle le 7 janvier 2025.

TENUE VESTIMENTAIRE

Au retour du congé des fêtes, l'équipe-école entreprendra un blitz sur le respect du code vestimentaire et du port des vêtements de la collection de l'école.

Nous tenons à faire un rappel à ce sujet en plus de préciser l'importance de coudre le logo de l'école sur les vêtements achetés chez un autre fournisseur qui respecte les spécifications des vêtements de la collection de l'école et fournit par VVOG.

Vous trouverez le catalogue de la collection de vêtements autorisés à l'école secondaire du Mont-Bruno en suivant le lien : http://dumontbruno.csp.qc.ca/files/2024/05/Collection_Mont-Bruno-2024-2025.pdf. De plus, toutes les spécifications figurent à la page 11 de l'agenda. L'ancienne veste de la collection « Flip Design » ne fait plus partie de la collection de vêtements de l'école, elle n'est donc pas autorisée à être portée à l'école.

Les élèves de l'école doivent en tout temps RESPECTER le code vestimentaire de l'école.

1. L'élève doit, en tout temps, porter un haut à l'effigie de l'école qui provient de notre fournisseur officiel. Il ne peut pas porter de vêtement par-dessus ce haut à l'exception d'un autre vêtement à l'effigie de l'école qui provient de notre fournisseur officiel.
2. Des exceptions à cette règle sont applicables par exemple dans des cours de laboratoires, d'arts, de danse et d'éducation physique avec la permission de l'enseignant. Lorsque l'élève quitte la salle de classe, le plateau d'éducation physique, la salle de danse, etc., il doit obligatoirement porter son haut à l'effigie de l'école.
3. L'élève doit, en tout temps, porter des chaussures et des vêtements convenables et adaptés aux différentes activités d'une maison d'éducation (Exemple : pas de trous, de logo inapproprié et de propos violent).
4. L'élève doit laisser sa casquette ou tout autre couvre-chef dans son casier.
5. Lors des journées couleurs ou des journées thématiques, l'élève doit, en tout temps, porter des chaussures et des vêtements convenables et adaptés aux différentes activités d'une maison d'éducation (Exemple : pas de trous, de logo inapproprié et de propos violent).
6. Il est possible de se procurer un logo à l'effigie de l'école directement sur place. Néanmoins, le vêtement sur lequel le logo est apposé doit en tout point respecter les couleurs et le style de notre fournisseur officiel. Le vêtement doit être exempt de tout autre logo, motif, etc. sinon, l'élève se verra refuser d'y apposer le logo et il devra recourir à un prêt de chandail temporaire pour la journée.

Nous vous encourageons à discuter de ce rappel avec votre enfant afin de vous assurer qu'il comprend bien les attentes de l'école en matière de tenue vestimentaire. Cela contribuera à maintenir un environnement respectueux et propice à l'apprentissage.

Si vous avez des questions ou souhaitez des précisions, n'hésitez pas à consulter l'agenda ou à communiquer avec l'administration ou la secrétaire de niveau.

BALLE DE NEIGE

Veuillez informer ou rappeler à votre enfant qu'il n'est pas permis de lancer des balles de neige à l'école (page 12 de l'agenda). Lors des premières neiges, les élèves oublient souvent cette règle de sécurité et des accidents regrettables surviennent. Merci de collaborer à maintenir notre environnement sécuritaire.

L'APPLICATION MPARENT

Soyez assurés de savoir tout ce qui se passe à l'école, dès que l'information est diffusée :

- Recevez les notifications qui vous intéressent
- Consultez la facturation (service de garde, service aux dîneurs, effets scolaires)
- Visualisez l'horaire et les résultats
- Déclarez ou motivez les absences
- Consultez le mur de messages de votre enfant

En résumé : Accédez plus simplement au Mozaïk Portail Parents! N'hésitez pas à télécharger l'application dès aujourd'hui et à partager la nouvelle aux parents de votre entourage!



Important!

- Utilisez les mêmes identifiants (courriel et mot de passe) que ceux de Mozaïk Portail Parents
- N'oubliez pas d'autoriser l'application à vous envoyer des notifications.